

12 mars 2022

LE SM3A INAUGURE LES TRAVAUX DE DIVERSIFICATION PISCICOLE MENES SUR LE BORNE

Le Borne joue un rôle majeur pour la reproduction de la truite Fario à l'échelle du bassin versant de l'Arve. Dans le cadre du contrat vert bleu Arve Porte des Alpes, le SM3A a mené des travaux sur le Borne aval, pour améliorer et diversifier les habitats piscicoles.



Contexte

Le Borne est un des principaux affluents de l'Arve, il prend sa source au pied de la chaîne des Aravis à 1700m d'altitude. La partie aval du Borne, à cheval sur les communes de Saint-Pierre-en-Faucigny et Bonneville, est considérée d'intérêt écologique pour les trames verte et bleue.

Si les différentes études menées sur ce cours d'eau ont permis de mettre en lumière son important intérêt piscicole elles ont également révélé une qualité des habitats plutôt dégradée : le cours d'eau chenalisé sur sa partie aval présente une section uniforme et rectiligne large. En période d'étiage (basses eaux), les écoulements répartis sur toute la largeur du lit étaient trop faibles et en période de crue, le profil rectiligne augmentait significativement la vitesse de l'eau. Enfin, la granulométrie ne permettait pas de créer des zones des repos pour la faune piscicole ni un chenal préférentiel pour les écoulements en période d'étiage.

Sans projet de restauration piscicole, la qualité des habitats pour la faune piscicole était vouée à se dégrader d'avantage, menaçant le rôle majeur du Borne à l'échelle du bassin versant pour la reproduction de la truite fario et la conservation d'une souche locale. La présence de l'Ombre commun était également menacée.

L'importance de l'enjeu pour la faune piscicole a conduit les élus du SM3A, avec l'aide précieuse de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie et la Région Auvergne Rhône-Alpes à réaliser des travaux destinés à améliorer la qualité des habitats aquatiques, rivulaires et humides afin de favoriser le déplacement et la reproduction des poissons sur un linéaire de 500m, compris entre le pont de l'autoroute et le pont royal.

Le Borne, une rivière source pour la truite



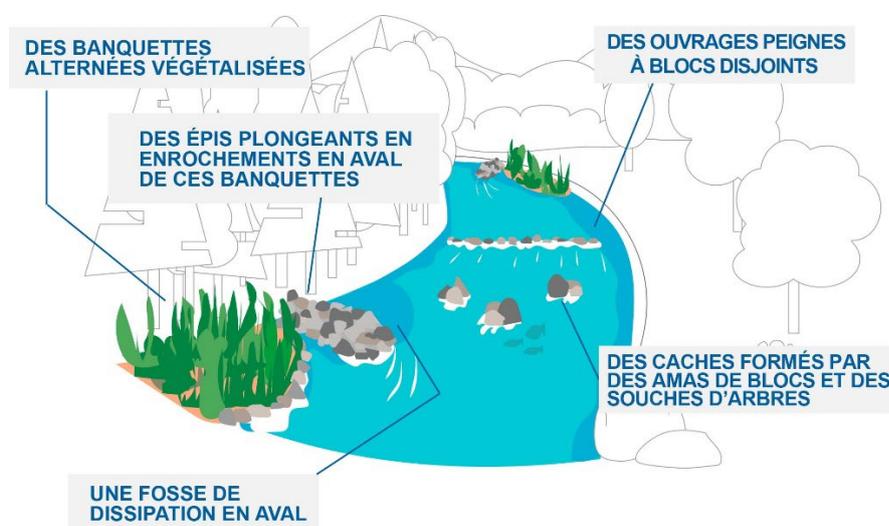
Truite Fario (Salmo trutta)

Avant de réaliser ces travaux, le comportement de la truite en période de reproduction a été attentivement observé. Ainsi, si toutes les truites ne migrent pas chaque année pour la fraie (seule la moitié migrent), la majorité des truites de l'Arve migrantes viennent se reproduire dans le Borne.

Le Borne est une rivière spécifique pour la truite au sein du bassin versant de la moyenne et basse vallée de l'Arve car :

- il existe une sédentarité dans l'affluent même en période de reproduction,
- le Borne accueille la migration de 60 % des truites migrantes de l'Arve en période de reproduction.

Les travaux



Les aménagements mis en place vont permettre de multiplier la diversité des conditions d'écoulements et ainsi augmenter l'habitabilité de ce secteur vis-à-vis des espèces « cibles » que sont la truite fario, le chabot et l'ombre commun. Ils ont consisté en la mise en place de modules d'aménagements alternés en rives droite et gauche, de :

- **banquettes** : 5 banquettes ont été disposées de façon alternée dans le lit, dimensionnées de manière à être immergées au moins la moitié de l'année, tout en réduisant la largeur mouillée au module de 2/3. Cette disposition a pour intérêt de contribuer à la continuité écologique terrestre. Des boutures de saules arbustifs ont été implantées sur l'ensemble des banquettes afin de favoriser leur stabilisation rapide,
- **épis** : dimensionnés de manière à maximiser les effets hydrauliques tout en étant exondés pour les crues courantes. Ils jouent un rôle de calage des banquettes ainsi qu'un léger effet déflecteur favorisant la diversité des courants.
- **fosses** : en aval de chaque épi, une fosse a été surcreusée pour créer des zones d'eau calme, de repos et de profondeur. La morphologie de ces fosses est amenée à évoluer dans le temps au fil des crues.
- **peignes anti-embâcles** : ces ouvrages permettent de créer de petits chemins préférentiels qui élèvent le niveau d'eau à l'étiage et favorisent l'oxygénation de l'eau grâce aux remous qu'ils engendrent.

Enfin, la mise en place d'amas de blocs distribués de façon aléatoire dans le lit, réalisés soit en amas de deux blocs placés côte à côte, soit en forme de dolmens constitués d'une grande pierre plate posée sur deux pierres de plus petite taille, soit au moyen d'une souche d'arbre fixée au lit du cours d'eau, offrent aux poissons des zones de repos et/ou des caches.



Aperçu d'une banquette, d'un épi et d'une fosse

Objectif des travaux

En augmentant les hauteurs d'eau pour les faibles débits, en réduisant les vitesses pour les débits plus élevés et en favorisant la sédimentation des fractions fines (favorables au frai), ces aménagements vont :

- Favoriser les déplacements et la reproduction de la truite Fario et du Chabot,
- Concentrer les écoulements en période de basses eaux,
- Réduire la montée des eaux sur une partie de la rivière en période de crue,
- Créer des zones de repos et de frai pour ces espèces

Financement des travaux

L'investissement de 170 000€ HT, a pu bénéficier du financement de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (50%), de la Région Auvergne Rhône Alpes (15%), du Département (15%). Le reste à charge a été supporté par le SM3A au titre de la compétence GEMAPI qu'il exerce sur l'intégralité du bassin versant.

Le contrat vert bleu Arve Porte des Alpes

Le SM3A est porteur du Contrat vert et bleu « Arve Porte des Alpes », outil financier de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Ce contrat vert et bleu comprend un catalogue de 36 mesures portées par 13 maîtres d'ouvrages et financées par la Région Auvergne Rhône Alpes, l'Europe (FEDER et FEADER), le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Et demain ?

Si les travaux réalisés ne concernent qu'une partie du Borne, le projet a néanmoins été réfléchi d'une manière plus globale : soit jusqu'à sa confluence avec l'Arve.

Le SM3A travaille en ce moment sur la suite de cet aménagement, entre le pont Royal et sa confluence avec l'Arve (soit un linéaire d'environ 1380 m). Les dossiers règlementaires sont en cours de finalisation, ce qui laisse envisager un début des travaux dès la fin de l'année 2023.

Contacts presse :

Amalia Carreira : 06.78.54.99.78 – acarreira@sm3a.com

Syndicat d'élus au service du territoire, le SM3A est un Etablissement public créé en 1994, gestionnaire du domaine public fluvial de l'Arve, qui s'étend sur 93 communes réparties sur 2 communautés d'agglomération, 9 communautés de communes et 2 syndicats. Le bassin versant de l'Arve représente un territoire de 2164 km² du Mont-Blanc à la frontière suisse, soit près de la moitié de la superficie de la Haute-Savoie, pour une population de plus de 400 000 habitants.

Avec un très fort caractère montagnard, le bassin versant est très contrasté, il culmine à 4 810 m avec 60% du territoire situé au-dessus de 1000m d'altitude (5% en glace). Depuis sa reconnaissance comme Etablissement public territorial de bassin (EPTB), il a vocation à intervenir sur l'ensemble du bassin versant de l'Arve, pour y promouvoir une mission de gestion équilibrée de la ressource en eau en assurant, notamment un rôle d'information, d'animation et de coordination auprès des collectivités territoriales. Depuis 2017, le syndicat exerce la compétence GEMAPI sur tout le bassin versant de l'Arve, par transfert de ses membres. Le SM3A agit en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations dans le cadre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).